



Institut du Champ freudien

Sous l'égide du Département de psychanalyse de l'Université Paris VIII et de l'Ecole de la Cause freudienne
Association fondée en 1981 et reconnue d'utilité publique par décret du 05 mai 2006

PROGRAMME PSYCHANALYTIQUE D'AVIGNON

Session 2025-2026

DE L'ACTE EN PSYCHANALYSE

Jacques-Alain Miller

Prologue de Guitrancourt

15 août 1988

Nulle part au monde il n'y a de diplôme de psychanalyste. Et non pas par hasard, ou par inadvertance, mais pour des raisons qui tiennent à l'essence de ce qu'est la psychanalyse.

On ne voit pas ce que serait l'épreuve de capacité qui déciderait du psychanalyste, alors que l'exercice de la psychanalyse est d'ordre privé, réservé à la confiance que fait le patient à un analyste du plus intime de sa cognition.

Admettons que l'analyste y réponde par une opération, qui est l'interprétation, et qui porte sur ce que l'on appelle l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle faire la matière de l'épreuve ? -d'autant que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse, que toute critique des textes, des documents, des inscriptions, l'emploie aussi bien. Mais l'inconscient freudien n'est constitué que dans la relation de parole que j'ai dite, ne peut être homologué en dehors d'elle, et l'interprétation psychanalytique n'est pas probante en elle-même, mais par les effets, imprévisibles, qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le cadre de cette relation même. On n'en sort pas.

Il en résulte que c'est l'analysant qui, seul, devrait être reçu pour attester la capacité de l'analyste -, si son témoignage n'était faussé par l'effet de transfert, qui s'installe aisément d'emblée. Cela fait déjà voir que le seul témoignage recevable, le seul à donner quelque assurance concernant le travail qui s'est fait, serait celui d'un analysant après transfert, mais qui voudrait encore servir la cause de la psychanalyse.

Ce que je désigne là comme le témoignage de l'analysant est le nucleus de l'enseignement de la psychanalyse, pour autant que celui-ci réponde à la question de savoir ce qui peut se transmettre au public d'une expérience essentiellement privée.

Ce témoignage, Jacques Lacan l'a établi, sous le nom de la passe (1967) ; à cet enseignement, il a donné son idéal, le mathème (1) (1974). De l'une à l'autre, il y a toute une gradation: le témoignage de la passe, encore tout grevé de la particularité du sujet, est confiné à un cercle restreint, interne au groupe analytique; l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous - et c'est là que la psychanalyse rencontre l'Université.

L'expérience se poursuit en France depuis quatorze ans; elle s'est fait déjà connaître en Belgique par le Champ freudien ; elle prendra dès janvier prochain la forme de la « Section clinique ».

Il me faut dire clairement ce que cet enseignement est, et ce qu'il n'est pas.

- Il est universitaire ; il est systématique et gradué ; il est dispensé par des responsables qualifiés; il est sanctionné par des diplômes.
- Il n'est pas habilitant quant à l'exercice de la psychanalyse. L'impératif formulé par Freud qu'un analyste soit analysé, a été non seulement confirmé par Lacan, mais radicalisé par la thèse selon laquelle une analyse n'a pas d'autre fin que la production d'un analyste. La transgression de cette éthique se paie cher - et à tous les coups, du côté de celui qui la commet.

Conditions générales d'admission et d'inscription

- Que ce soit à Paris, à Bruxelles ou à Barcelone, que ses modalités soient étatiques ou privées, il est d'orientation lacanienne. Ceux qui le reçoivent sont définis comme des participants : ce terme est préféré à celui d'étudiant, pour souligner le haut degré d'initiative qui leur est donné - le travail à fournir ne leur sera pas extorqué : il dépend d'eux ; il sera guidé, et évalué.

Il n'y a pas de paradoxe à poser que les exigences les plus strictes portent sur ceux qui s'essayent à une fonction enseignante dans le Champ freudien sans précédent dans son genre : puisque le savoir, s'il prend son autorité de sa cohérence, ne trouve sa vérité que dans l'inconscient, c'est-à-dire d'un savoir où il n'y a personne pour dire «je sais», ce qui se traduit par ceci, qu'on ne dispense un enseignement qu'à condition de le soutenir d'une élaboration inédite, si modeste soit-elle.

On commence, en Espagne comme en Belgique, par la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, c'est-à-dire un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, nous ne faisons pas que suppléer aux défaillances d'une psychiatrie à qui le progrès de la chimie fait souvent négliger son trésor classique ; nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Les présentations de malades viendront demain étoffer cet enseignement. Le domaine dit en France des études approfondies, et dont le ressort est la rédaction d'une thèse de doctorat, s'ajoutera plus tard. Conformément à ce qui fut jadis sous la direction de Lacan, nous procéderons pas à pas.

(1) Du grec mathema, ce qui s'apprend.

Pour être admis comme participant, il est recommandé d'être au moins du niveau de la quatrième année d'études supérieures.

Une demande de dérogation peut être faite, auprès de Julia RICHARDS, coordinatrice du programme.

L'inscription et toute demande de renseignements concernant aussi bien l'organisation pédagogique que l'organisation administrative sont à adresser à :

PREMIERE DEMANDE D'INSCRIPTION

à adresser à :
Julia RICHARDS, coordinatrice du PPA
8, rue Clos Martin
34170 Castelnau le lez
julia.richards@wanadoo.fr
Tel: 06 71 00 17 85

RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTIONS

Secrétariat : Christelle ARFEUILLE
christelle.arfeuille@gmail.com

Site internet :
www.programmepsychanalytique-avignon.com

Mail :
julia.richards@wanadoo.fr
p.psychanalytique.avignon@gmail.com

ARGUMENT DE L'ACTE EN PSYCHANALYSE

par Julia RICHARDS

Du passage à l'acte criminel abordé dans sa thèse de médecine en 1932, en passant par l'acte manqué freudien et jusqu'à l'Acte psychanalytique - titre de son séminaire de 1967-68, voire « L'acte de dissolution » de l'École freudienne de Paris en 1980, le docteur Lacan a interrogé les caractéristiques spécifiques ainsi que les fonctions de l'acte en psychanalyse.

Dans la pratique clinique et institutionnelle, comme dans l'espace public, peuvent advenir des moments de rupture : un patient qui interrompt brutalement les séances, une tentative de suicide ou de meurtre, une crise comportementale sans mot. Quelle lecture clinique en tirer ? La psychanalyse lacanienne propose une lecture singulière de ces phénomènes, à partir de la notion d'acte. Mais que recouvre exactement ce terme ? Qu'est-ce qu'un passage à l'acte, Qu'est-ce qu'un *acting out* ? Et l'acte manqué que Jacques-Alain Miller discerne comme le seul à « [...] être capturé dans les effets de signifiant » et donc interprétable ?

Plus encore, partant du constat que le maniement du transfert ne peut passer que par l'acte analytique, quid de l'acte lui-même ?

La proposition

Cette formation invite à découvrir et travailler une clinique de l'acte qui ne cherche pas à « corriger » un comportement, mais à repérer le rapport du sujet à son désir, à sa jouissance, et à l'Autre.

Tout en approfondissant des notions clés par des cours théoriques, rigoureux et accessibles, basés sur l'œuvre de Freud, Lacan et Jacques-Alain Miller, le P.P.A. propose un parcours de lecture appliquée à la clinique, à travers des questions telles que :

- L'histoire de l'acte dans la psychiatrie
- Comment différencier un *acting out* d'un passage à l'acte ?
- Pourquoi Lacan parle-t-il de l'acte comme d'un « franchissement » ?
- Que signifie pour le clinicien d'accomplir un acte psychanalytique dans le cadre du transfert ?

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, les participants auront :

- Une compréhension des concepts de passage à l'acte, *acting out* et acte psychanalytique, selon Lacan ;
- Des outils cliniques pour repérer, lire et accueillir ces manifestations dans leur pratique (en institution, en libéral, etc.);
- Des pistes de travail sur leurs propres situations cliniques.

Méthode pédagogique

- Présentation clinique suivie de discussion avec les enseignants, enseignants associés et les inscrits;
- Cours théoriques présentés par les enseignants et leurs invités, membres de l'ECF et de l'AMP;
- Ateliers de lecture des textes fondamentaux de la littérature psychanalytique d'orientation lacanienne, ainsi que des cas cliniques issus de la littérature psychanalytique : une participation active avec les inscrits et les enseignants associés.

Public concerné

Psychologues, psychiatres, psychanalystes en formation ou confirmés, professionnels de la santé mentale confrontés à des impasses cliniques, désireux de :

- mieux saisir les notions de l'acte, de l'*acting out* et du passage à l'acte dans la clinique
- sortir d'une lecture strictement psychiatrique ou comportementale des ruptures, laissant place au sujet ;
- approfondir leur clinique d'orientation psychanalytique.



8 matinées de travail mensuelles de 9h30 à 13h00 au centre hospitalier de MONTFAVET

www.programme-psychoanalytique-avignon.com

- Présentation clinique assurée par : Julia RICHARDS
 - Construction du cas, assuré par les enseignants.
- Séminaire théorique et clinique, assuré par les enseignants.
- Ateliers de lecture animés par les enseignants associés et les participants.

Calendrier 2025 / 2026

(Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées)

2025

Samedi 22 novembre
Samedi 20 décembre

2026

Samedi 17 janvier
Samedi 14 février
Samedi 14 mars
Samedi 11 avril
Samedi 23 mai
Samedi 20 juin

**Des conférenciers seront invités.
Vous en serez informés ultérieurement.**

Coût de la formation

Inscription à titre individuel : 200 €

Pour les étudiants(-27 ans) et demandeurs d'emploi : 100€ (avec justificatif) Prise en charge par la formation permanente : 350€

Pour toute nouvelle demande d'inscription :

contactez [Julia RICHARDS](#) Paiement sur [Helloasso](#)

**Compte tenu du nombre limité de places pour la présentation clinique,
les inscriptions seront prises en compte en fonction de la date de réception.**

**Institut du Champ freudien
Programme Psychanalytique d'Avignon
DE L'ACTE EN PSYCHANALYSE**

DEMANDE D'INSCRIPTION à la Session 2025 -2026

Julia RICHARDS
8, rue Clos Martin
34170 Castelnau le Lez
Tél. 06 71 10 17 85
julia.richards@wanadoo.fr
p.psychanalytique.avignon@gmail.com

Toute nouvelle inscription est conditionnée par un entretien avec la coordinatrice du PPA

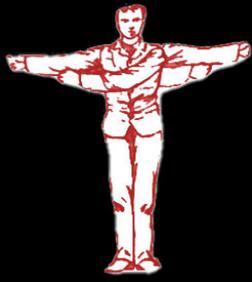
Ecrire à Julia RICHARDS
julia.richards@wanadoo.fr

Pour un renouvellement d'inscription, le paiement se fait sur [HELLOASSO](#)
ou en flashant ce QR Code



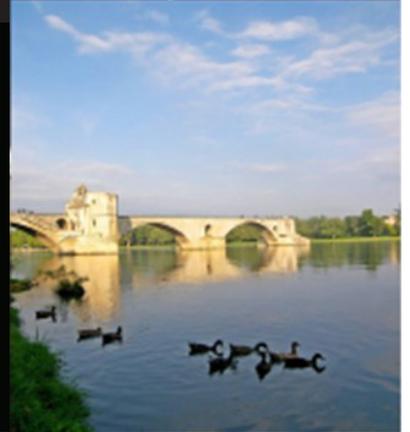
Cette session est organisée dans le cadre des activités du Programme Psychanalytique d'Avignon, sous l'égide de l'Association UFORCA, enregistrée à la Préfecture d'Avignon.

N° Siren 527 707 780 - N° Siret 527 707 780 00013
Déclaration d'activité : N° 93.84.03353.84



Institut
du
Champ freudien

Programme
Psychanalytique
d'Avignon



Direction

- Jacques-Alain MILLER

Membre Fondatrice

- Anita GUEYDAN, AME, Membre de l'ECF et de l'AMP

Coordinatrice

- Julia RICHARDS, Membre de l'ECF et de l'AMP

Enseignants

- Valérie BUSSIÈRES, Membre de l'ECF et de l'AMP
- Stéphanie CAHUZAC-MOREL, Membre de l'ECF et de l'AMP
- Claire POIROT-HUBLER, Membre de l'ECF et de l'AMP
- Julia RICHARDS, Membre de l'ECF et de l'AMP

Enseignants associés

- Christelle ARFEUILLE, Membre de l'ACF
- Martine COMANDI, Membre de l'ACF
- Aline ESQUERRE, Membre de l'ACF
- Anastasia SOTNIKOVA, Membre de l'ACF
- Jean Marie TASSEL, Membre de l'ACF
- Isabelle VIAL, Membre de l'ACF

Des conférenciers membres de l'ECF et de l'AMP seront invités

